

CIRCULAIRE 174-18

Le 8 novembre 2018

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER
TUCANA BAY LTD.**

Le 7 novembre 2018, le Comité spécial de la Division de réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de Tucana Bay Ltd., un participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. Ce changement a pris effet à la fin du jour ouvrable le 7 novembre 2018.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Me Claude Baril, directrice, mise en application et conseillère juridique, au 514 871-3595, ou à l'adresse courriel claudе.baril@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.